



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E80609

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2024

ÉDITÉ LE 04/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/03/2023
200 000

Raison sociale : ECO. TRAVAUX

LES QUATRES ROUTES
19800 GIMEL LES CASCADES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE 599399808

Siret : 505 399 808 00011

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 39 166 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 3920215504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 3920215504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 55 93 25 50

Fax : 05 55 93 25 50

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@ecotravaux.net

Responsabilité légale :

LICCARDI SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	13/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	25/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/10/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	13/10/2022
o Isolation des planchers bas	25/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.